

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

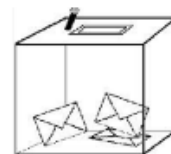
Compte Rendu du CM	Page 1
Infos mairie	Page 2
Le mot de l'école	Page 2
Elections municipales	Page 2

Café du Centre

Samedi 5 avril
Une simple garde à vue
(Théâtre drama)

MÉMENTO

- **Samedi 8 mars :**
Théâtre au Centre
- **Jeudi 20 mars :**
Printemps
- **Dimanche 23 mars :**
1^{er} tour des élections municipales
- **Dimanche 30 mars :**
2nd tour des élections municipales



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2014

Absents : Patrick BERNARD

Excusés : Joël BRUNEL (pouvoir), David METZLER, Maxime LAURENT (pouvoir)

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Cimetière
- Intercommunalité
- Questions diverses

URBANISME

DP 26 192 14 N0001 – Patrick BERNARD

Les Bauries – parcelle B 650

Installation d'une structure légère pour rangement matériel agricole.

Avis favorable du Conseil Municipal.

CIMETIERE

A l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, Mme le Maire évoque l'idée de nettoyer le monument aux morts. Le Conseil Municipal propose que, dans un premier temps, cette opération soit effectuée à la main par les employés communaux, puis de constater le résultat et juger si des outils plus conséquents seront nécessaires pour un meilleur aspect.

INTERCOMMUNALITE

La nouvelle intercommunalité a été mise en fonction le 09 janvier 2014 et quelques réunions ont déjà eu lieu. La compétence « Enfance et Jeunesse » a déjà été soumise aux votes des membres et adoptée. La compétence « Eau » a été évoquée mais le vote a été reporté à une date ultérieure, une partie des membres de l'intercommunalité dont Mme BERAUD, demandant un temps de réflexion supplémentaire pour prendre cette décision. Une commission travaille sur le sujet. Toutefois, le vote doit intervenir dans les 3 mois à compter de l'installation de la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes – Pays de Grignan soit au plus tard le 09 avril 2014.

QUESTIONS DIVERSES

* Protection du stade :

Suite à la dégradation de la pelouse du stade de la commune par des véhicules non autorisés, Mme le Maire a demandé un devis pour poser de gros rochers aux entrées de celui-ci. Le montant s'élève à 637 €. Le conseil Municipal donne son accord.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire.

INFOS MAIRIE

Anciennes photos d'identité

Nous venons de retrouver dans les archives de la mairie des anciennes cartes d'identité de Montbrisonnaises et Montbrisonnais datant des années 60 / 70. Les personnes qui souhaitent récupérer leur photo ou celles de leur famille peuvent les demander au secrétariat pendant 1 mois. Passé ce délai, elles seront détruites.

Vigilance à la Délinquance

Les référents sûreté du groupement de gendarmerie de la Drôme vous présentent le réseau d'information électronique VIGIDEL qui a pour objectif d'informer les commerces, entreprises et les particuliers du département de tout phénomène délictuel commis dans leur zone géographique d'implantation, ainsi que de les sensibiliser aux mesures à prendre afin de limiter les actes délictuels.

Vous pouvez demander une plaquette d'information en Mairie ou par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr ou retrouvez-la sur le site de la Préfecture : www.drome.gouv.fr/plaquettes-sur-les-dispositifs-de-a4037.html

Collecte d'amiante

Cette collecte est réservée aux particuliers. Elle concerne uniquement l'amiante-ciment (voir brochure en Mairie ou demander par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr).

Date : **samedi 08 mars 2014**

Date limite d'inscription :

jeudi 06 mars 2014 à 17h

Lieu : Déchetterie intercommunale des Léonards
Chemin des Léonards 26200 MONTELMAR

LE MOT DE L'ÉCOLE

Le 25 février M. Quiot est venu nous expliquer la fonction des dents. Comme dents, il y a : les incisives qui servent à couper, les canines qui servent à déchirer et les molaires qui servent à mâcher. Il faut se laver les dents avec une brosse à dents à poils souples et du dentifrice au fluor (attention sur les boîtes de dentifrice il y a l'âge des enfants qui est indiqué, c'est important de respecter cette indication). Il faut se laver les dents 3 fois par jour en allant du rose vers le blanc (c'est à dire de la gencive vers les dents). C'est le brossage du soir qui est le plus important car c'est la nuit que les caries se développent le plus.

Nous avons ensuite fait un petit contrôle sur les dents. Il fallait savoir que : l'incisive coupe ; si nous avons une carie il faut contacter un dentiste ; les dents d'adultes sont des dents définitives ; le dentifrice que nous utilisons doit contenir du fluor ; il y a une grande quantité de sucre provoquant des caries dans un soda (environ 7 sucres dans une canette !) ; il faut aller chez le dentiste régulièrement au moins une fois par an. Pour l'anecdote « Quiot » prononcé en japonais veut dire « respirer », c'est le maître d'art martial de Solune qui lui a dit.

Solune et Violette

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le bureau de vote sera ouvert de 8H00 à 18H00

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 2 avril 2014**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 24 mars 2014 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT